



ADDITIF N°002

RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-NDOM/CIPM/2026
du 23/03/2026 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES EQUIPEMENT EN MATERIEL DE
FABRICATION DE PROVENDERIE AU PROFIT DE LA SOCIETE COOPERATIVE AGEARCAM COOP CA
DANS LA COMMUNE DE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL.

Le Maire de la Commune de Ndom, Maitre d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises intéressées par appel d'offre national ouvert susvisé, que le Dossier d'Appel d'Offres y relatif est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 302 000 (Trois cent deux mille) FCFA, soit 2 % du coût prévisionnel. Ce cautionnement devra être établi conformément aux nouvelles bases de garantie des cautions auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) ou de tout établissement agréé conformément à la réglementation en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

DE

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ndom au plus tard le **30/04/2026 à 11 heures** précises, et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026

lance en procédure d'urgence pour Travaux d'aménagement des espaces verts au boukarou municipal de
Ndom dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

ET DE

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/04/2026 à 12 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie de NDOM.

LIRE :

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 151 000 (cent cinquante un mille) FCFA, soit 1 % du coût prévisionnel. Ce cautionnement devra être établi conformément aux nouvelles bases de garantie des cautions auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) ou de tout établissement agréé conformément à la réglementation en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

DE

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ndom au plus tard le 08/05/2026 à 11 heures précises, et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026

lance en procédure d'urgence pour Travaux d'aménagement des espaces verts au boukarou municipal de Ndom dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

ET DE

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/05/2026 à 12 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie de NDOM.

Ces modifications s'effectuent dans l'ensemble des articles qui concernent les objets modifiés.

Le reste sans changement.

Ampliations :

- MINMAP (ATCR) ;
- ARMP-LT (pour Publication au JDM) ;
- PRESIDENT/ CIPM-NDOM;
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES.

